

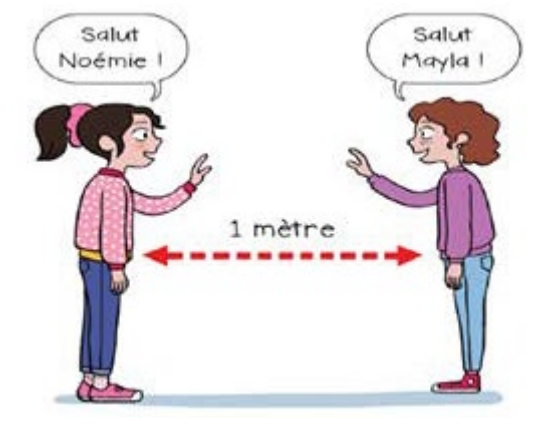
PROTOCOLE SANITAIRE

CENTRE DE LOISIRS DE MAUSSANE LES ALPILLES

Dans le but d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions, veuillez trouver ci-joint le protocole sanitaire qui sera mis en place au sein de notre structure, en relation directe avec les directives nationales.

MAINTIEN DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE :

La règle de distanciation physique dont le principe est le respect d'une distance d'1 mètre minimum entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs ainsi qu'une contamination par la respiration et/ou les gouttelettes.



Afin de respecter cette distanciation, nous demandons aux parents qui accompagnent leurs enfants ou qui viennent les récupérer de :

- ✓ **Ne pas pénétrer dans les locaux du Centre de Loisirs. Pour cela, un balisage sera mis en place et devra être respecté.**
- ✓ **Se munir de leur propre stylo afin de signer la feuille d'appel du soir.**

Les salles d'activités seront aménagées de façon à ce que chaque enfant ait une place attribuée pour la journée ainsi qu'un porte-manteau suffisamment espacé des autres.

Les animateurs seront informés des règles à respecter et l'expliqueront aux enfants autant de fois que nécessaire au cours de la journée.

L'APPLICATION DES GESTES BARRIERES :

❖ LE LAVAGE DES MAINS :

Le lavage des mains est essentiel.

Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes avec un séchage soigneux en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre.

Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

- A l'arrivée au Centre de Loisirs
- Avant et après chaque activité
- Avant et après chaque repas
- Avant et après chaque passage aux toilettes
- Après s'être mouché, avoir toussé ou éternué.
- Le soir, avant de rentrer chez soi.

Les sanitaires seront adaptés en conséquence. Pour cela, l'association a mis en place des distributeurs de savon et de papier essuie mains à usage unique dans nos locaux.

Les animateurs aideront les enfants tout au long de la journée au lavage des mains à l'aide de supports variés.



❖ LE MATERIEL :

Les échanges manuels de matériel ou autres seront à éviter dès que possible.

Si cela devait se produire, les échanges seront accompagnés des modalités de désinfections avant et après chaque utilisation.

C'est pourquoi, le centre de loisirs fournira à chaque enfants un kit pédagogique de façon nominative :

*Pour le centre primaire (6-12 ans) le kit pédagogique sera composé de :

- Un jeu de crayons de couleur
- Une règle, un taille crayon, une gomme, un crayon gris
- Un jeu de feuille blanches
- Quelques coloriages
- Un paquet de mouchoirs jetables
- Un gobelet personnel

*Pour le centre maternelle (3-5 ans) le kit pédagogique sera composé de :

- Un jeu de crayons de couleur
- Un jeu de feuille blanches
- Quelques coloriages
- Un paquet de mouchoirs jetables
- Un gobelet personnel

Les kits fournis aux enfants seront désinfectés à la fin de chaque journée.

❖ LES MASQUES :

L'équipe d'animation :

Les animateurs et l'équipe de direction en contact avec les enfants, seront pourvus de masques antiprojections et de visières.

Les enfants :

Comme pour les écoles maternelles, le masque est à proscrire pour les enfants âgés de 3 à 5ans. En ce qui concerne les enfants de 6 à 12ans, le port de masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés si les parents le souhaitent et s'ils savent l'utiliser.

L'avis du médecin référent déterminera les conditions du port du masque pour les enfants présentant des pathologies.

Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

❖ EVITER LA CIRCULATION DANS LES LOCAUX :

- **La limitation du brassage des enfants :** l'objectif est de limiter que les enfants de différents groupes se croisent.

Pour cela, selon les effectifs :

- Entre 2 et 5 enfants : ils seront regroupés en un seul et même groupe
 - Au-delà de 5 enfants, ils seront répartis en plusieurs groupes (par tranche d'âges).
- **Les arrivées et départs au centre de loisirs :** ils peuvent être étalés dans le temps en fonction du nombre d'enfants accueillis. Comme évoqué avant, un balisage sera mis en place et devra être respecté.

-Le matin : les parents déposeront les enfants à l'entrée du centre de loisirs et seront pris en charge par l'équipe d'animation.

-Le soir : la personne autorisée à venir récupérer l'enfant sera accueillie devant les locaux. L'animateur en charge de l'accueil préviendra l'animateur en charge du groupe et dirigera l'enfant à l'entrée du centre de loisirs.

❖ LE NETTOYAGE ET LA DESINFECTATION DES LOCAUX :

Le nettoyage et la désinfection des locaux et équipements sont assurés par les services et personnels d'entretien de la municipalité.

Nous veillerons à ce que l'entretien soit régulièrement et dans des conditions optimales.

Toutefois, les animateurs auront en leur possession des lingettes désinfectantes qui seront utilisées chaque fois que nécessaire, notamment lors de passages aux toilettes.

LES REPAS AU CENTRE DE LOISIRS :

Les repas seront fournis par le centre de loisirs, par notre prestataire Terre de Cuisine, ainsi que les goûters.

-Le coin repas sera matérialisé par des cloisons amovibles dans la salle AGORA.

-Trois enfants maximum par table en respectant les règles barrières.

ASSURER L'ACCUEIL DES ENFANTS EN TOUTE SECURITE :

Toutes ces mesures sont prises afin de garantir la sécurité de vos enfants au centre de loisirs.

Il est évident que votre participation fait partie intégrante de la réussite pour atteindre cet objectif.

Les animateurs et l'équipe de direction en contact avec les enfants, seront munis de masques antiprojections, de lingettes désinfectantes ainsi que des gants en latex qui seront utilisés selon les situations.



PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID-19 :

Les symptômes évocateurs sont : Toux, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc..

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez les enfants, voici la conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'enfant avec un masque (pour les enfants en âge d'en porter) dans une pièce dédiée permettant sa surveillance, dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.
- Respect impératif des gestes barrières. En cas de doute, nous contacterons un personnel de santé ou le centre 15.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux, pour qu'ils viennent chercher l'enfant en respectant les gestes barrières.
- Rappel par le directeur, de la procédure à suivre par les parents : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités du dépistage de l'enfant, le cas échéant.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps latence de quelques heures.
- Poursuites strictes des gestes barrières. L'enfant ne pourra revenir au centre de loisirs qu'après un avis du médecin traitant (ou médecin de la plateforme COVID-19).
- En cas de test positif : information aux autres familles.

CONCLUSION :

Nous restons à votre disposition pour d'autres questions éventuelles et comptons sur votre mobilisation afin que l'accueil de vos enfants se passe dans les meilleures conditions.

Contact :

- ✓ Téléphone mobile : 06 40 36 48 58
- ✓ Mail acm.maussane@gmail.com
- ✓ www.centredeloisirs-les-alpilles.org

Nous vous tiendrons informés de toutes modifications ou évolution de ce protocole dans les meilleurs délais.

Sylvain MAS
Président Directeur Général